

Discours de S.E. M. Youssef Raggi
Conférence de Solidarité avec le Liban
Sénat de la République française

Monsieur le Président du Sénat, M. Gérard Larcher, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude au Président Gérard Larcher pour son invitation, ainsi que pour l'organisation de cette Conférence de solidarité avec le Liban.

Cette conférence n'aurait pu trouver d'écrin plus symbolique que le Sénat de la République française.

Car le Sénat incarne bien davantage qu'une institution parlementaire.

Il est le gardien de la continuité de l'État.

Le garant de la permanence des institutions républicaines. Le témoin vivant de cette conviction profondément française selon laquelle les démocraties traversent les crises non parce qu'elles sont épargnées par les difficultés, mais parce que leurs institutions demeurent plus fortes que les épreuves qu'elles affrontent.

C'est précisément cette conviction qui guide aujourd'hui le Liban. Et c'est pourquoi cette rencontre revêt, à mes yeux, une portée qui dépasse largement le cadre d'une conférence consacrée à la solidarité.

Elle nous invite à réfléchir ensemble au Liban que nous voulons construire.

Monsieur le Président,

La relation entre la France et le Liban est souvent décrite comme exceptionnelle. Elle l'est effectivement.

Mais son caractère exceptionnel ne tient pas seulement à l'Histoire. Il tient surtout à sa remarquable capacité à se réinventer.

Je ne reviendrai pas sur ses racines qui plongent profondément dans notre Histoire commune, des liens noués dès l'époque de Saint Louis, en passant par l'engagement des Rois de France auprès des Libanais de la Montagne, aux lettres de Louis XIV au Patriarche maronite promettant la protection royale de la France, puis évidemment l'action de Napoléon III au lendemain des tragédies de 1860.

Toutes ces étapes ont façonné une relation singulière entre nos deux peuples.

Au fil des siècles, cette relation a profondément évolué. Elle n'est plus aujourd'hui celle d'une puissance protectrice. Elle est celle d'un partenaire fidèle.

Elle n'est plus tournée vers la protection d'une communauté. Elle est tournée vers la consolidation d'un État.

Non plus au service d'une confession. Mais au service d'un modèle. Celui d'un Liban libre. Souverain. Pluraliste. Que nous espérons, un jour , véritablement démocratique et social. Ouvert sur le monde. Et gouverné par des institutions fortes.

C'est cette idée du Liban qui nous rassemble aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous retrouvons à un moment où le monde connaît une transformation d'une ampleur rarement observée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Nous parlons souvent d'incertitude.

Je crois pourtant que le mot est insuffisant.

Ce que nous vivons est une véritable reconfiguration de l'ordre international. Les équilibres géopolitiques se déplacent. Les rapports de puissance se recomposent.

Dans le même temps, les crises ne restent plus confinées à leur espace géographique. Elles se répondent. Elles s'alimentent mutuellement.

Elles produisent des conséquences qui dépassent largement les frontières des États directement concernés.

Dans un tel contexte, une évidence s'impose.

La Méditerranée retrouve une centralité stratégique qu'elle n'avait plus connue depuis plusieurs décennies.

Elle n'est plus seulement une frontière entre trois continents. Elle redevient un espace où se croisent les intérêts économiques, les enjeux énergétiques, les questions migratoires, la sécurité maritime, les nouvelles routes commerciales et les grands équilibres géopolitiques.

Autrement dit, la Méditerranée cesse d'être un espace périphérique. Elle redevient un centre.

Et cette évolution confère une responsabilité particulière à des pays comme la France et le Liban.

Parce que nos deux pays appartiennent à cet espace.

Parce qu'ils le connaissent.

Parce qu'ils partagent une même conviction : la Méditerranée ne peut être durablement stable si ses rives orientales demeurent prisonnières des conflits, des États affaiblis ou des logiques de confrontation permanente.

C'est pourquoi la question qui nous réunit aujourd'hui dépasse largement le Liban.

Elle concerne une certaine idée de la Méditerranée.

Une Méditerranée où les influences renforcent les États au lieu de les fragiliser.

Où les partenariats remplacent les rapports de dépendance.

Où les institutions prévalent sur les acteurs parallèles.

Et où les décisions souveraines des États ne sont plus dictées par des intérêts extérieurs mais procèdent exclusivement de la volonté de leurs peuples.

C'est précisément dans cette perspective qu'il faut comprendre le moment que traverse aujourd'hui le Liban.

Mesdames et Messieurs,

Le Liban est aujourd'hui engagé dans une transformation qui dépasse largement l'alternance d'un gouvernement ou l'adoption de nouvelles politiques publiques.

Ce qui est en jeu est plus fondamental. C'est la redéfinition même de l'État libanais.

Pendant trop longtemps, le Liban a vécu dans une forme d'ambiguïté.

L'État existait. Ses institutions existaient. Sa Constitution existait. Mais son autorité demeurait incomplète.

La conséquence de cette réalité, nous la connaissons tous. L'histoire récente du Liban en est malheureusement une illustration.

Notre pays est devenu, souvent malgré lui, le lieu où se sont affrontés des intérêts qui n'étaient pas les siens. Les Libanais ont payé le prix de conflits qu'ils n'avaient pas choisis. Ils ont payé le prix de desseins qui ne répondaient pas à leurs aspirations.

Cette époque doit désormais appartenir au passé.

Car le Liban a fait un choix. Un choix politique, stratégique et civilisationnel.

Nous avons choisi de reconstruire un État pleinement souverain.

Un État dont l'autorité ne souffre aucune ambiguïté.

Un État qui décide seul de sa politique étrangère et de sa sécurité nationale.

Un État qui exerce seul le monopole de la force légitime.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement libanais a pris des décisions historiques, comme celle de mettre fin à la présence militaire du Hezbollah. C'est une décision qui ne procède ni d'une injonction internationale ni d'une négociation diplomatique.

Elle est d'abord l'expression d'une volonté nationale.

La conviction que l'État ne peut retrouver sa pleine crédibilité tant que subsistent des structures militaires échappant à son autorité constitutionnelle.

Cette décision a d'ailleurs précédé l'accord-cadre conclu sous médiation américaine. Elle en a créé les conditions politiques.

Autrement dit, le Liban n'a pas accepté cette évolution parce qu'un accord lui était proposé. C'est parce qu'il avait déjà choisi cette voie qu'un accord est devenu possible.

Ce point est essentiel.

Il démontre que le Liban n'agit plus sous l'effet des circonstances. Il agit conformément à une vision dans laquelle la souveraineté ne se partage pas. La décision nationale ne se délègue pas.

Et la légitimité de la force ne peut appartenir qu'à l'État.

Cette réflexion m'amène à une idée qui me paraît fondamentale.

Le Liban a toujours été un pays d'influences. Sa géographie. Son ouverture. Son pluralisme. Sa vocation méditerranéenne.

Tout cela a naturellement fait de lui un espace de rencontres, d'échanges et parfois de rivalités.

Mais toutes les influences ne se valent pas. Certaines contribuent à renforcer les États. D'autres prospèrent sur leur affaiblissement.

Certaines favorisent les institutions. D'autres encouragent les logiques parallèles.

Certaines investissent dans la stabilité. D'autres entretiennent les crises parce qu'elles en tirent un avantage stratégique.

Le Liban ne rejette aucune coopération.

Au contraire. Notre histoire nous a appris que notre ouverture constitue l'une de nos plus grandes richesses.

Mais il existe une distinction fondamentale entre partenariat et tutelle.

Entre coopération et ingérence.

Entre influence et instrumentalisation.

Nous accueillons les partenaires qui renforcent l'État.

Nous refusons ceux qui prétendent s'y substituer.

Nous recherchons les amitiés qui consolident nos institutions.

Nous rejetons les logiques qui les contournent ou les affaiblissent.

Voilà pourquoi les décisions relatives à la guerre, à la paix, à la sécurité nationale et à la politique étrangère sont désormais prises à Beyrouth. Et uniquement à Beyrouth.

Car aucune capitale étrangère, aucune organisation, aucun acteur non étatique ne peut décider de l'avenir du Liban à la place des Libanais.

Ce choix exige du courage. Il exige parfois des décisions difficiles.

Mais il est irréversible.

Monsieur le Président,

Si le Liban a fait un choix souverain, il ne prétend pas pour autant le mener seul.

Toute politique de reconstruction nationale suppose des partenaires.

Pour le Liban, le véritable partenariat international est celui qui rend l'État plus fort qu'il ne l'était auparavant.

Et c'est précisément dans cette catégorie que s'inscrit la relation avec la France.

Cette responsabilité particulière de la France ne résulte pas seulement de notre histoire commune.

Elle découle également de la place singulière qu'occupe aujourd'hui la France dans notre environnement stratégique.

Puissance méditerranéenne.

Membre permanent du Conseil de sécurité.

Acteur majeur de l'Union européenne.

Nation présente diplomatiquement, économiquement et militairement dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

La France est l'un des rares pays capables de relier nos deux rives de notre mer commune.

Elle parle à l'Europe.

Elle parle au monde arabe.

Elle parle aux acteurs régionaux.

Elle parle au monde.

Et elle demeure, pour beaucoup, une puissance d'équilibre.

C'est pourquoi le Liban voit en la France un acteur capable de contribuer à une nouvelle architecture de sécurité, de prospérité et de coopération en Méditerranée.

Dans cette perspective, je voudrais rendre hommage à l'engagement constant de la France au sein de la FINUL.

Depuis près d'un demi-siècle, les soldats français servent au Liban avec professionnalisme, courage et un sens exemplaire du devoir. Leur présence est l'expression d'un engagement qui dépasse largement la seule dimension militaire. Elle traduit une conviction politique profonde : celle qu'un Liban stable, souverain et pleinement maître de son territoire constitue un facteur essentiel de stabilité pour l'ensemble de la Méditerranée orientale.

Permettez-moi ici de m'incliner devant le sacrifice des militaires français de la FINUL qui ont donné leur vie au service du Liban et de la paix. Ils auront notre gratitude éternelle .

Mais chacun sait également qu'aucune force internationale, aussi précieuse soit-elle, ne saurait se substituer durablement à l'autorité d'un État souverain.

La vocation de la FINUL n'a jamais été de remplacer l'État libanais. Elle est de créer les conditions permettant justement à l'État d'exercer pleinement ses responsabilités.

C'est précisément la direction que nous avons choisie.

Notre objectif est clair : voir les Forces armées libanaises déployer progressivement leur autorité sur l'ensemble du territoire national, y compris au Sud, conformément aux décisions souveraines de l'État et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Cette perspective est indissociable d'une autre exigence, tout aussi fondamentale : le retrait complet et inconditionnel des forces israéliennes de l'ensemble du territoire libanais.

Car aucune nation ne peut pleinement reconstruire son État tant qu'une partie de son territoire demeure occupée.

L'occupation fragilise les institutions. Elle nourrit les tensions et retarde le retour à une normalité politique et sécuritaire.

Elle prive l'État de l'exercice complet de son autorité.

De la même manière, aucune stabilité durable ne peut être atteinte tant que l'État n'exerce pas, seul, le monopole de la force légitime.

Notre vision est donc cohérente.

Elle repose sur un principe unique.

Il ne peut y avoir d'État pleinement souverain sans retrait de toute présence militaire étrangère sur son territoire, ni sans exercice exclusif de l'autorité publique par ses institutions légitimes.

C'est dans cet esprit que nous envisageons l'avenir.

À mesure que cette nouvelle réalité se consolidera, une réflexion légitime s'engagera sur l'évolution de la présence internationale au Liban et sur les

mécanismes appelés, le moment venu, à accompagner cette nouvelle architecture de sécurité.

Dans cette réflexion, la France a naturellement vocation à jouer un rôle central.

Parce qu'elle connaît le Liban.

Parce qu'elle connaît la région.

Parce qu'elle dispose d'une crédibilité reconnue par l'ensemble des acteurs.

Et surtout parce que son engagement n'a jamais eu pour objectif de gérer indéfiniment une crise.

Il a toujours consisté à accompagner le renforcement de l'État libanais, afin qu'il puisse, à terme, assumer seul les responsabilités qui sont celles de toute nation pleinement souveraine.

Mesdames et Messieurs,

Je le dis avec conviction.

L'avenir du partenariat franco-libanais ne doit plus être défini uniquement par la solidarité.

Il doit être défini par une ambition commune.

Construire ensemble un Liban capable d'être un vrai partenaire, pleinement maître de son destin.

Monsieur le Président,

En préparant cette intervention, je me suis posé une question simple.

Au fond, que signifie aujourd'hui la solidarité avec le Liban ?

Pendant longtemps, la réponse allait de soi.

La solidarité consistait à empêcher l'effondrement d'un pays éprouvé par les crises.

Cette solidarité fut indispensable.

Et le Liban n'oubliera jamais ceux qui, dont la France, dans les moments les plus difficiles de son Histoire récente, ont refusé de détourner le regard.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle étape qui appelle une nouvelle définition de la solidarité.

La véritable solidarité avec le Liban ne consiste plus à gérer son déclin.
Elle consiste à accompagner sa renaissance.

La nuance est fondamentale.

Il ne s'agit plus de préserver un équilibre devenu insoutenable.
Il s'agit d'accompagner l'émergence d'un nouvel équilibre.

Il ne s'agit plus de soutenir un système qui a montré ses limites.
Il s'agit de soutenir un État qui a retrouvé l'ambition d'exercer pleinement ses responsabilités.

Parce que ce qui est en jeu aujourd'hui dépasse le Liban lui-même.

Au fond, la question est celle-ci:

Dans un Moyen-Orient en pleine recomposition, quels modèles voulons-nous voir émerger?

Des États affaiblis, où les institutions cèdent progressivement la place à des pouvoirs parallèles, où les décisions nationales deviennent l'objet d'influences extérieures et où la souveraineté s'efface derrière les logiques de confrontation ?

Ou des États pleinement souverains, où l'autorité publique est restaurée, où la démocratie fonctionne, où les institutions inspirent confiance, où la justice est indépendante, où les libertés sont garanties et où le monopole de la force appartient exclusivement à l'État?

Pour le Liban, cette question est désormais tranchée.

Nous avons choisi l'État. Les institutions. Et la souveraineté.

Ce choix, il est important de le préciser ,et j'insiste sur ce point , n'est dirigé contre personne, et certainement contre aucune communauté .

Monsieur le Président,

C'est précisément ici, au Sénat de la République française, que ce message prend tout son sens.

Parce que cette institution rappelle une vérité essentielle. Les Nations traversent les siècles lorsque leurs institutions sont plus fortes que leurs crises.

C'est exactement cette ambition qui anime aujourd'hui le Liban.

Je forme donc un vœu.

Que dans quelques années, nous ne regardions pas cette conférence comme une conférence de solidarité... encore une autre. Mais comme le moment où la France et le Liban auront ensemble ouvert un nouveau chapitre de leur Histoire commune.

Un chapitre fondé non plus sur la gestion des crises.

Mais sur la reconstruction des institutions.

Non plus sur la seule profondeur de notre Histoire.

Mais sur l'ambition que nous partageons pour notre avenir.

Car les liens entre la France et le Liban n'ont jamais été dictés par les circonstances.

Ils ont toujours été guidés par une certaine idée de l'Homme.

De l'État.

Et de la dignité des Nations.

Le Liban ne demande pas à la France d'écrire son Histoire.

Il lui demande de continuer à croire, comme elle l'a toujours fait, qu'un Liban souverain, démocratique et pleinement gouverné par ses institutions demeure non seulement une possibilité, mais une évidence.

Je vous remercie.